



## Edito

***Et vive l'esprit « Tout Simplement Divonne-Les-Bains » !***

Avec près de la moitié des suffrages aux dernières municipales, de nombreux Divonnais et Divonnaises ont exprimé leur attente : transparence, équilibre, participation citoyenne et efficacité. Même minoritaires, **nous porterons ces valeurs au conseil municipal, avec sérieux et responsabilité.**

Cette newsletter vise à offrir un regard complémentaire sur la vie municipale : décrypter les choix, éclairer les débats et partager des informations pour un débat démocratique vivant.

\*\*\*

## Démocratie locale

### ***Biais de représentation***

Avec 52% des voix, la majorité dispose de **25 sièges sur 33**, de **100% de vice-présidences des commissions et de 80% des représentants au conseil communautaire** (Pays de Gex Agglo).

Bien que légale, cette situation interroge sur la place laissée au pluralisme **et aux 47 % d'électeurs et électrices ayant choisi une autre orientation.**

Malgré des engagements d'ouverture pendant la campagne, **la gouvernance reste donc centralisée**. Nous défendrons une pratique démocratique fondée sur l'écoute, la transparence et le respect du débat, et nous proposerons des initiatives innovantes afin de revitaliser les bonnes pratiques démocratiques.



*Encart du JVD de mai 2026*

\*\*\*

## Les coulisses du conseil municipal

A l'image d'une **première résolution de mandature entachée d'une erreur** (mauvaise désignation du doyen), les premiers conseils municipaux et commissions révèlent des méthodes perfectibles. Trop de décisions doivent être prises sans disposer des documents utiles pour en cerner les enjeux, trop de comptes-rendus traduisent mal la teneur des débats.

Nous veillerons à ce que les méthodes de travail **gagnent en rigueur et en transparence**.

\*\*\*

## Notre dossier du mois

### ***Protégeons VRAIMENT l'eau de Divonne***

Jusqu'au 22 mai, vous êtes invités à participer à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Public (DIP) du forage hydrothermal Harmonie et à la définition des périmètres de protection.

Qu'il s'agisse de la sécurisation de l'activité des thermes ou des enjeux sanitaires liés à une ressource en eau précieuse, cette protection est cruciale. Nous nous étonnons, dans ce contexte, que les zones de protection préconisées se limitent à un périmètre de 6,26 km<sup>2</sup>, **au lieu des 19 km<sup>2</sup> de l'aire d'alimentation de la nappe**. Une réduction inquiétante par rapport aux premières propositions, excluant opportunément le territoire de Vesancy, avec la RD84 et plusieurs carrières, dont celle dite « Molière », où **des déchets de nature et de provenance inconnues ont été entreposés par le passé**. Les risques de **pollution sont ainsi mal couverts**.

Parce que nous parlons de l'eau que nous boirons et qui fera fonctionner nos thermes, **nous ne pouvons nous contenter d'une simple exigence administrative**. Demandons **une protection sérieuse et renforcée !**

Lisez notre [dossier complet sur notre site internet](#) et retrouvez-y un modèle de lettre à transmettre à l'enquête publique.

\*\*\*

## Vu autrement : Les échos de Divonne

### **Piscine municipale : des déboires en cascade qui interrogent**



Après la vidange accidentelle dans le lac et la réouverture perturbée par des problèmes techniques, nouvelle fermeture le lundi 11 mai.

**La pertinence des 290 000€ de travaux engagés cet hiver pose**

question tout comme la communication envers les usagers (et les élus & élues). **Un dossier sur lequel nous aimerions pouvoir travailler dès que possible.**

\*\*\*

### Usine d'embouteillage : jugement attendu le 11 juin



Au-delà des enjeux juridiques et environnementaux, **ce dossier reste particulièrement sensible pour les finances communales.**

L'historique de ce dossier ne permet hélas pas d'attendre le jugement en sérénité. **Nous continuerons à suivre ce dossier avec attention** compte tenu de ses conséquences potentielles pour la commune.

\*\*\*

### Agenda

- 22 mai à 11h30 : date limite pour répondre à l'enquête publique
- Lundi 1er juin à 19h : Prochain conseil municipal

\*\*\*

### Notre démarche

Nous souhaitons construire **une opposition utile** : exigeante sur les principes, constructive dans les propositions et attentive aux réalités du terrain.

N'ayant qu'un espace d'expression très réduit dans le tiers de page qui nous est accordé dans le JVD, **cette lettre d'information a vocation à devenir un espace de partage, de réflexion et de dialogue autour des enjeux locaux.**

N'hésitez pas à la transférer à votre entourage !

Retrouvez-nous sur :

<https://toutsimplementdlb.fr/>

Pour nous écrire :

[contact@toutsimplementdlb.fr](mailto:contact@toutsimplementdlb.fr)



#01/26 - 12/05/2026